

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00179

Numéro SIREN : 502 340 342

Nom ou dénomination : 2DR

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/004291

BILAN - ACTIF

SARL 2 DR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					0,01
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 338	1 338		24	
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			8,89		11,33
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	15 127	11 919	3 209	4 288	
Autres immobilisations corporelles	70 549	42 719	27 829	38 483	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)				13,92	12,86
Participations	46 254		46 254	46 254	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 302		2 302	2 302	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	135 570	55 976	79 594	22,81	91 351
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours				6,45	2,63
Matières premières et autres appro	22 516		22 516	9 927	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	5 903		5 903	1,69	0,44
Créances				26,76	34,29
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	82 801		82 801	108 602	
Autres créances (3)	6 763		6 763	11 343	
Groupe et associés (3)	3 814		3 814	9 492	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	145 852		145 852	41,80	37,87
Charges constatées d'avance (3)	1 698		1 698	0,49	0,58
TOTAL ACTIF CIRCULANT	269 347		269 347	77,19	286 177
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	404 917	55 976	348 941	100	377 529

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL 2 DR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 000)	8 000	2,29	8 000	2,12
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		63,77		58,61
Réserve légale	800		800	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	221 728		220 469	
Report à nouveau			-1 118	-0,30
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 895	1,40	2 377	0,63
SITUATION NETTE	235 424	67,47	230 528	61,06
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	235 424	67,47	230 528	61,06
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 143	8,93	45 487	12,05
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	254	0,07	43	0,01
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	67 234	19,27	86 141	22,82
Dettes fiscales et sociales	14 265	4,09	14 706	3,90
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	621	0,18	624	0,17
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	113 517	32,53	147 001	38,94
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	348 941	100	377 529	100

(1) Dont à plus d'un an

19 955

31 137

(1) Dont à moins d'un an

93 562

115 863

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

CPTÉ RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL 2 DR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22	Du 01/01/21	Variation		
	Au 31/12/22	Au 31/12/21	en valeur	en %	
Ventes de marchandises					
Production vendue (biens & serv.)	481 177	475 108	6 070	1,28	
Montant net du chiffre d'affaires	481 177	475 108	6 069	1,28	
Production stockée		-2 385	2 385	-100,00	
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	1 498		1 498		
Autres produits	111	7	104		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	482 785	472 730	10 055	2,13	
Achats de marchandises					
Variation de stocks					
Achats de matières premières et autres approvisionnements	207 158	172 624	34 534	20,01	
Variation de stocks	-12 590	7 102	-19 691	-277,28	
Autres achats et charges externes	205 536	226 749	-21 213	-9,36	
Impôts, taxes et versements assimilés	5 007	6 047	-1 040	-17,20	
Salaires et traitements	37 450	35 537	1 914	5,38	
Charges sociales	23 749	14 062	9 686	68,88	
Dotations aux amortissements et dépréciations	Sur immo : dotations aux amortissements	11 758	12 499	-742	-5,93
	Sur immo : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
	Dotations aux provisions				
Autres charges	7	1	6	429,50	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	478 076	474 622	3 454	0,73	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 710	-1 892	6 601	-348,94	
Bénéfice ou perte transférée					
Perte ou bénéfice transféré					
De participation (3)					
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)					
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25	57	-32	-56,69	
Reprises sur prov. et dépréciations et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	25	57	-32	-56,69	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions					
Intérêts et charges assimilées (4)	336	356	-20	-5,59	
Différences négatives de change					
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	336	356	-20	-5,59	
RÉSULTAT FINANCIER	-311	-299	-12	4,16	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	4 398	-2 191	6 589	-300,80	
Produits exceptionnels		8 583	-8 583	-100,00	
Charges exceptionnelles	15	4 016	-4 001	-99,63	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-15	4 568	-4 583	-100,33	
Participation des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices	-512		-512		
TOTAL DES PRODUITS	482 810	481 370	1 440	0,30	
TOTAL DES CHARGES	477 915	478 993	-1 079	-0,23	
Bénéfice ou Perte	4 895	2 377	2 518	105,94	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SARL 2 DR

22 Rue Fernand Forest

66000 PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022



VIAEXPERTS

EXPERTS EN PERFORMANCE

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL**

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'D' or 'R' with a flourish at the end.

EXPERTISES 66

5 bis rue des Salines

66400 CERET

Tél : 0468871919

Mail : nelly.connault@viaexperts.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Montpellier

SOMMAIRE

SARL 2 DR

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan - Actif	1
Bilan - Passif	2
Cpte résultat synthétique	3

SARL 2 DR

au capital de 8 000 euros
Siège social : 22 Rue Fernand Forest
66000 PERPIGNAN

RCS : 50234034200026

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 05/05/2023**

L'an deux mille vingt trois,

Le vendredi 05 mai, à 10 h ,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

MR DOS SANTOS Adrien, propriétaire de 200,00 parts sociales,

MR ROMERO Alain, propriétaire de 200,00 parts sociales,

Soit un total :400,00 parts.

Sur les 400,00 parts composant le capital social.

MR ROMERO Alain préside la réunion en sa qualité de gérant.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2022,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes et affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- Dépenses non déductibles fiscalement
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31/12/2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 4 895,48 Euro, de la manière suivante :

- A la réserve légale	€
- En report à nouveau	€
- Au compte "autres réserves"	4 895,48 €
- Dividendes	€
-	€
Total	<hr/> 4 895,48 €

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par part sociale pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
N-1.....	€
N-2.....	€
N-3.....	€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, soumise à un vote auquel les associés intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, l'assemblée générale précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des associés

MR DOS SANTOS Adrien

MR ROMERO Alain

